

L'avenir du secteur énergétique nous concerne tous

Agissons tous ensemble pour construire le service public de demain

Les grandes manœuvres autour du secteur de l'énergie menées par la commission européenne depuis 1986 et avec la participation active des gouvernements français successifs sonnent aujourd'hui le glas de l'indépendance et de la souveraineté énergétique nationale au bénéfice d'un marché spéculatif qui n'a pour l'instant tenu aucune promesse. Pour les citoyens la facture énergétique s'est envolée. Les mois à venir risquent d'être pires, le marché se tendant inexorablement faute de moyens de production pilotables dont les investissements ont besoin de rémunérations garanties sur le long terme, ce que le marché ne peut leur offrir. Les bureaux d'études, les industries et sous-traitants travaillant pour ce secteur en ont déjà subi les conséquences. Pour les industriels utilisant l'énergie dont dépend leur compétitivité ou incités à reporter leurs usages sur ce bien "bas carbone", nombreux ont déjà choisi la délocalisation. Ce qui se conclut en 2021 risque bien de précipiter l'ensemble des usagers -particuliers et professionnels- dans des difficultés supplémentaires à celles provoquées par la crise sanitaire.

Des opérateurs publics affaiblis mais prêts à se jeter dans le bain de la libéralisation :

Pour EDF : Le projet de démantèlement au nom provocateur d'Hercule consiste à séparer les activités d'EDF en 3 parties :

- Une entité 100 % publique portant les activités nucléaires qui ne se rémunèrent pas correctement, victimes d'une loi obligeant à céder un quart de la production aux concurrents,
- Une entité à majorité publique dédiée aux aménagement hydrauliques toujours rémunérée par le marché mais bénéficiant des tarifs de pointe assez juteux qui risquent de laisser de côté les enjeux publics de la gestion de l'eau et des multi-usages alors même que les conséquences du changement climatique nous dirigent vers des conflits que seule la puissance publique devra arbitrer,
- Et une dernière portant toutes les autres filiales (ENEDIS et EDF Systèmes insulaires ; EDF ENR ; DALKIA ; FRAMATOME ; etc.) en vue d'ouvrir son capital aux actionnaires privés. Ce qui pose une question essentielle concernant ENEDIS et EDF Systèmes insulaires dont les activités sont entièrement couvertes par la recette des factures des usagers. Leurs recettes étant largement fonction de la rentabilité, nul doute que les salariés déjà bien essorés par des réformes successives affectant jusqu'à l'économie des territoires apprécieront. Les citoyens probablement aussi

Il s'agit là d'une **véritable privatisation** orchestrée dans le dos des citoyens et des salariés qui aura des conséquences dramatiques pour l'indépendance, la souveraineté et la maîtrise de filières aussi stratégiques que celles de l'énergie pour répondre à l'urgence environnementale (l'électricité étant essentielle dans la décarbonation des usages) et sociale (son prix doit être accessible, c'est un bien de 1^{ère} nécessité !).

Coté ENGIE : le plan Clamadiou est déjà l'aboutissement de cette même logique de transfert de fleurons publics aux intérêts privés. Après avoir été lâchée par l'Etat, Gaz de France mariée à SUEZ pour devenir ENGIE, a pratiqué la même politique de découpage -peut-être plus minutieuse- des activités et des ventes au plus offrant. C'est tout un pan de l'industrie française qui sera jeté dans la financiarisation au détriment de l'optimisation technico-économique vers les usagers. Le capitalisme et ses financiers ayant horreur des risques, ceux-ci sont systématiquement basculés sur les consommateurs. Pourtant la filière gazière a sa place dans la transition énergétique pouvant servir de report des usages de fioul ou encore de vecteur à l'inclusion de procédés "verts" (biométhanisation) bien que la RE2020 (Règlement 2020 de la construction/habitat qui interdit pour les logements neufs d'utiliser le gaz) diminue fortement les possibilités d'économies circulaires pour les collectivités locales.

Dans ce contexte où le service public du gaz et de l'électricité sont bradés au plus offrant, nous constatons que nombre de directives européennes ont pour objectif de **casser les opérateurs historiques qui avaient fait leur, la réponse aux besoins des usagers**. A travers une recherche de pointe et une ingénierie d'expertise,

la France avait pourtant maîtrisé l'exploitation d'un mix énergétique permettant aux usagers une continuité et une qualité de services mondialement reconnue.

Des non-sens pour la collectivité : A travers le projet de transformation, **ENEDIS est présenté uniquement comme source de profit** alors que de nombreux investissements sont nécessaires pour fiabiliser les réseaux des collectivités essentiellement en milieu rural, et permettre l'intégration des conséquences de la transition énergétique vues par les directives européennes, que cela soit en nouvelles consommations ou en nouvelles productions (ENRi) mais aussi en nouvelles responsabilités pour assurer des équilibres locaux de "production / consommation" en complément au dispatcheur national RTE. Le coût élevé de ces investissements ne pourra être majoré par d'inévitables dividendes versés à des actionnaires privés.

Pour autre exemple, afin de répondre au dogme libéral, **EDF est obligé depuis plus de 10 ans de vendre 25 % de son électricité nucléaire à prix "cassé" à 42 € / MWh** (le coût complet pour une maintenance de haut niveau se situerait autour de 55 €). Cela uniquement dans le but de favoriser l'implantation de la concurrence de revendeurs refusant de porter un quelconque risque industriel. Ils se contentent aujourd'hui de faire des plus-values par des offres souvent incompréhensibles pour les usagers mais surtout par un dumping social en délocalisant la main d'œuvre commerciale vers les pays francophones hors UE. Pourtant cette filière -sans avenir garanti- représente plus de 50.000 emplois sur la région Auvergne -Rhône-Alpes alors qu'après avoir détruit notre recherche et diminué notre ingénierie, il nous faudrait aujourd'hui relancer une nouvelle génération de réacteur afin de fermer le cycle (réutilisation des déchets comme nouveau combustible). Cela nécessite des investissements à long terme que seule la puissance publique peut envisager.

Autre illustration, **la France est mise en demeure depuis 2007 pour mettre en concurrence l'exploitation de ses concessions hydrauliques** aux opérateurs privés par système d'appels d'offres. Alors même que l'hydraulique est un des leviers les plus ambitieux pour faire de l'énergie propre et stockable. En parallèle, la question de la gestion de l'eau est également une question primordiale et citoyenne. Les ouvrages hydrauliques gèrent plus de 80 % de l'eau de surface, dont les enjeux sur la biodiversité, l'irrigation des cultures, la production d'eau potable, et autres multi-usages de l'eau sont essentiels (refroidissement des centrales nucléaires, autres process industriels) et ne peuvent s'inscrire dans la seule priorité de production d'électricité pour le marché à des fins spéculatives. L'hydraulique étant pilotable et souple dans son utilisation, elle permet -si elle n'est pas contrainte- ces dérives.

Comment, dans ce contexte, assurer les investissements pour répondre aux besoins des populations et l'orientation d'une production vers les biens et services élémentaires à la vie du pays, en développant l'économie circulaire, les circuits de proximité ou le report des usages carbonés par l'électricité ou d'autres procédés propres que ce soit pour les industries, la construction ou la mobilité ?

L'hydraulique et le nucléaire sont deux sources d'énergies très faiblement carbonées indispensables à l'alimentation en électricité de notre pays car elles produisent une grande partie de notre énergie d'une part, mais elles sont également pilotables. Elles produisent quand nous en avons besoin, contrairement à l'énergie renouvelable intermittente (PV et Eolien) qui produit quand Dame Nature le souhaite. L'électricité n'étant pas stockable, l'équilibre production / consommation doit être permanent tant que les technologies ne permettront pas de stocker massivement ce qui est produit par les ENRi.

Cette nécessité d'équilibre montre que le gaz naturel et même encore le charbon participent en période hivernale à ajuster l'offre à la consommation dans les périodes de pointes. Ce qui n'est pas aujourd'hui franchement condamnable. A l'inverse, quand on regarde les promoteurs du tout renouvelable comme l'Allemagne qui est contrainte de mettre en service une nouvelle centrale charbon en 2020 pour pouvoir équilibrer son réseau, on se dit que la réalité technique rattrape les utopies.

Nous subissons de plein fouet, salariés et usagers, les conséquences des stratégies gouvernementales et européennes qui ont cours depuis plus de 20 ans. Dans leur vision de mise en concurrence dite "libre et non faussée", dans leur soutien inconditionnel aux ENRi, c'est une casse organisée de nos services publics et de nos fleurons industriels en France qui sont détruits.

Les conséquences de ces politiques sont sans appel : Depuis 2004, on constate 60 %¹ d'augmentation sur le prix de l'électricité et des pointes jusqu'à + 85 % sur le prix du gaz (volatilité extrême de ce marché désormais mondial), conduisant à une précarité énergétique sans précédent mal jugulée par une politique de subventions aux plus démunis.

L'Etat préfère endosser un rôle presque caritatif insupportable alors qu'il pourrait, dans le même temps, réviser sa stratégie et la fiscalité appliquée sur la facture de ce bien de première nécessité...

Ces chèques énergies calculés à partir d'un budget fixe doivent être essayés largement pour saluer la bonté d'un gouvernement bien loin de la réalité quotidienne des plus démunis. Ils sont très insuffisants –277 € max / ménage par an- surtout lorsque l'électricité est la seule source d'énergie du foyer. Dans le même temps, ces chèques énergies sont plébiscités par l'ensemble des fournisseurs car c'est surtout un excellent moyen de garantir les recettes aux fournisseurs tétanisés par les impayés à partir de subventions publiques ! N'aurait-il pas été plus judicieux de s'attaquer aux logements qualifiés de passoires thermiques souvent occupés par les plus démunis pour moins consommer avec des PME labellisées et contrôlées ?

Côté industriel, c'est tout un tissu d'entreprises et de PME ayant fait fructifier leur savoir-faire acquis avec les opérateurs historiques qui en ont fait les frais. Elles aussi sont frappées par les sacrosaintes procédures de mise en concurrence européennes assorties des politiques d'achat de moins-disances. Certaines -comme SCHNEIDER-Electric ont subsisté, d'autres -comme GE GRID et GE HYDRO- disparaissent par des jeux de rachats dans le but d'éteindre toute concurrence sur le plan mondial. Nombreux sont donc les emplois détruits ou délocalisés sans réflexion sur l'indépendance énergétique ou sur l'empreinte carbone associée (le seul marché fonctionnant mal étant celui du carbone). **L'abandon de nos savoir-faires est sans précédent. Les plans sociaux n'ont jamais été aussi brutaux ...**

Alors que l'empreinte carbone doit prioritairement guider nos choix, que la crise sanitaire anticipe les questions que posera la crise climatique, y compris celle de notre indépendance énergétique, comment ne pas réfléchir à un soutien de ces entreprises qui œuvrent pour le secteur de l'énergie et qui disposent d'un savoir-faire indéniable ?

Le groupe GE produit sur la région AURA, des turbines hydrauliques, du matériel haute tension, des alternateurs et nombre d'équipements électrotechniques. PHOTOWATT, fabricant de panneaux photovoltaïques en Europe est victime d'une politique fiscale consistant à annuler les frais de douanes des panneaux importés. Notre dernier industriel d'un secteur pourtant mis en avant par la transition énergétique laisse place à la production asiatique souvent moins chère car moins regardante sur les normes, le droit du travail et les critères de CO2 dans la construction de ses équipements.

Il ne faut pas oublier non plus les conséquences de l'augmentation du prix de l'électricité sur la compétitivité de nos entreprises par l'abandon des tarifs réglementés. Déjà en 2003, les accords passés par l'opérateur historique EDF a sonné la fin des accords-cadres avec les industries électro-intensives incompatibles avec les directives européennes. Il s'en est suivi des délocalisations et un affaiblissement conséquent de la dynamique économique de nos vallées.

Derrière ces conséquences sociales, nous ne pouvons que constater l'échec total des politiques de transitions énergétiques. Pourtant ce sont des milliards d'aide publique (121 Mds d'€ en soutien aux énergies intermittentes engagés à fin 2018 : un peu "trop" d'après la Cour des Comptes !) qui finalement enrichissent massivement des intérêts privés. Donc soutenir les ENRi en région, ce n'est pas vraiment soutenir l'emploi de long terme !

Pouvons-nous encore croire à la philanthropie de la finance ou des fonds de pensions, à la responsabilité sociale des multinationales pour organiser une transition énergétique en préalable aux exigences de rentabilité, pour garantir la continuité de services et répondre aux besoins de l'intérêt général de notre pays ? Si demain EDF ne devient qu'un producteur comme un autre quel intérêt aura-t-elle à participer

¹ 2004/2020 Source Eurostat

activement à l'équilibre offre / demande. **Cette scission est aussi une dilution de responsabilités et d'engagements vis-à-vis des usagers !**

Malgré un contexte pandémique, rien n'est à l'œuvre pour repenser les bases d'une véritable maîtrise publique de l'électricité et du gaz alors que c'est un maillon essentiel pour le redémarrage économique et la transition énergétique pour tous.

Nous pouvons réussir la transition énergétique en donnant un accès à une énergie bas carbone à tous, tout en maîtrisant le poids de la facture sur les usagers pour faciliter le report des usages.

Le défi climatique doit être relevé par une optimisation technico-économique de tous les acteurs de la chaîne de production, du transport et de la distribution, soient les industriels et PME en coopération avec les opérateurs et l'ensemble des salariés du secteur.

Notre histoire a montré que c'était possible !

La CGT porte de nombreuses propositions pour l'avenir de notre pays. Notamment par le biais du Programme Progressiste de L'Énergie. Elle appelle l'ensemble des électriciens et gaziers, les salariés de l'industrie, les citoyens à porter cette proposition publique, économique et citoyenne, essentielle pour répondre aux défis climatiques et sociaux qui sont devant nous.

Le secteur énergétique a besoin de se réindustrialiser. Il est nécessaire d'investir dans les différentes filières de production, dans les infrastructures gazières et électriques qui deviennent majeures pour dessiner l'avenir et mettre en œuvre la transition énergétique. Les critères de choix doivent être fondés sur l'intérêt général, la maîtrise publique, la sécurité d'approvisionnement et de desserte pour atteindre les objectifs de réduction de CO2. L'hydroélectricité, le nucléaire tout comme le captage et la séquestration de CO2 contribuent avec les ENR au développement de l'énergie bas carbone et à la réduction de gaz à effet de serre. Au regard des besoins pour la consommation électrique l'énergie pilotable et réactive des centrales thermiques, nucléaires et hydrauliques sont nécessaires. La France devra développer des nouveaux projets pour les années à venir, comme construire des stations d'énergie par pompage pour l'hydroélectricité et développer la future génération 4 de réacteur pour le nucléaire (démonstrateur Astrid) permettant un peu plus la fermeture du cycle. Les filières biogaz, l'hydrogène où le méthane de synthèse seront des vecteurs importants pour le report des usages des process industriels dans la lutte contre le dérèglement climatique. Autre piste, le captage de CO2 et le projet de reconversion portés par les travailleurs des centrales thermiques de Lucy, Cordemais et de Gardanne.

Il sera primordial de maîtriser et gérer la complémentarité des énergies constituant ce nouveau mix énergétique. La FNME-CGT par son Programme Progressiste de l'Énergie préconise des solutions pour la réindustrialisation de la France. Cela passera inévitablement par l'exigence d'un service public de l'énergie véritable enjeu de société. L'électricité et le gaz sont des biens de première nécessité, l'énergie notre bien commun !

Aux vieilles recettes libérales du plan de relance opposons un plan de rupture !

Les conséquences sociales et économiques de la crise sanitaire sont bien réelles et nécessitent de rompre avec les politiques libérales qui privilégient les intérêts particuliers, la finance et la rentabilité. Ces politiques qui ont conduit à la désindustrialisation, à brader les services publics à privatiser des secteurs stratégiques pour le bien commun, à détruire la recherche, l'emploi et les compétences.

Un plan de relance étalé sur 2 ans et doté de 100 milliards d'euros, dont 40 issus de l'Europe et qui intègre des financements déjà existants ne démontre pas une grande ambition !

Une fois de plus l'argent public est distribué aux entreprises sans contrepartie, sans contrôle ni évaluation en matière d'emplois, de relocalisation, de stratégie industrielle et de cohésion sociale !

Pour répondre aux urgences sociales et environnementales, réindustrialiser et garantir les biens communs à l'exemple de la santé, de l'énergie, de l'éducation et de la formation, de l'alimentation, de la mobilité et du transport de fret, de la culture, la CGT formule des propositions alternatives.

Le pays, le monde du travail et les citoyens-usagers ont besoin d'un plan de rupture, d'un autre modèle de développement et d'une autre répartition et utilisation des richesses créées.

C'est possible, nécessaire et urgent pour répondre à l'urgence sociale et environnementale !